

"La recherche hospitalière gagne en visibilité" – Décembre 2018

L'année 2018 fut marquée par une présence renforcée du CNCR devant les institutions françaises : intervention à l'Assemblée nationale sur la révision de la loi bioéthique le 16 mai 2018 et au Sénat le 13 septembre sur l'expertise des CPP ou encore le travail mené par les équipes sur la mise en forme réglementaire de la loi sur le guichet unique tout au long de l'année. Si ces trois opportunités furent importantes pour le CNCR, elles ont également eu l'avantage de démontrer l'intérêt croissant porté à la recherche en santé. Le CNCR défend toujours le PRP, Parcours Recherche Patient. Il est de bon augure pour les CHU-CHR et CH-CHS que le CNCR soit identifié comme un intervenant pertinent sur ces sujets : la recherche clinique hospitalière gagne en visibilité.

Les partenariats ont aussi été porteurs de résultats concrets pour les membres. Tout d'abord, la coopération avec l'Hcéres a rapidement permis l'enregistrement des CHR-CHU au RNSR (Répertoire National des Structures de Recherche). Tous les chercheurs issus des CHU peuvent désormais déposer un dossier pour répondre aux AAP de l'ANR. Enfin, un module d'autoévaluation a été développé, testé dans les CHU de Lille et de Caen avec succès et devrait être étendu à plus d'EPS dès janvier 2019. Le site notre-recherche-clinique.fr, prévu dans le cadre du CSF mesure 1.3, a été relancé le 28 mai 2018. Site pédagogique grand public sur la recherche clinique, dont le pilotage est assuré par le CNCR, est un partenariat entre 7 structures expertes du domaine : DGOS, Leem, Snitem, F-CRIN, AFCRO's, CPP et France Assos Santé. Depuis son lancement, le site a enregistré plus de 10 000 visites. Enfin, le CNCR était partenaire de la première édition du Symposium « Outils d'aide à la décision clinique, IA et big data : qu'en pensent les médecins ? », organisé par Elsevier. Cette journée a réuni plus de 200 participants, 7 tables rondes, 28 intervenants et près de 7 millions d'impressions sur Twitter.

Au dernier trimestre, la cellule bibliométrie a publié une nouvelle infographie « Recherche clinique : le CHU promoteur ». Cette étude, basée sur l'analyse des données issues de Clinical Trials et Sigrec, présente deux constats positifs : les CHU ont le même volume d'études que les industriels et le spectre de ces études est très large, en conformité avec leur mission de recherche translationnelle. Cette infographie précède un rapport plus complet prévu pour la fin du premier trimestre 2019.

Enfin, au niveau national, les Assises hospitalo-universitaires se sont tenues à Poitiers les 13 et 14 décembre derniers. Ce fut l'occasion de présenter le rapport « le CHU de demain », en réponse aux enjeux identifiés par les Ministres en charge de la santé et de la recherche en novembre 2017. Sur l'axe recherche, des idées concrètes et applicables ont été proposées pour un nouveau pilotage stratégique de la recherche en santé.

L'année se termine donc sur de belles réalisations. De nouveaux objectifs et scénarios se sont déjà dessinés pour les mois à venir. Le CNCR souhaite s'appuyer sur son think tank, « Les amis du CNCR ». Avec celui-ci, de nombreuses idées de développement et de stratégies pour toujours mieux servir les intérêts des EPS peuvent être étudiées, comme la continuité à donner à l'enquête nationale sur les FHU-DHU et le renforcement de la présence territoriale du CNCR (organisation de séances d'accompagnement au montage de projets européens dans les EPS le souhaitant, planification de présentations du CNCR en régions, ou encore la création d'un Club Europe).

Toute l'équipe du CNCR se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.